

Journée des doctorants 2022

Juristes et réformes

APPEL A CONTRIBUTION

La Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille et l'Ecole doctorale « *Sciences juridiques et politiques* » (ED 67) organisent avec le soutien de la Fédération de recherche « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » (FED 4280) la 4^e édition de la Journée des doctorants – inscrite au titre de la formation doctorale – le 4 mai 2022 sur le thème « *Juristes et réformes* ».

Ce thème s'inscrit dans le prolongement du thème riche et complexe de l'édition 2021 « *Le droit et l'innovation sociale* » qui a permis d'ouvrir des premières pistes de réflexions intéressantes.

Il s'agit donc d'approfondir, tant les facettes du sujet sont multiples, les interrogations et les analyses sur la place des juristes face aux enjeux sociétaux et plus particulièrement leur capacité à impulser et à accompagner les changements, en contribuant aux réformes.

Pour mémoire, rappelons le cadre. L'innovation sociale, thème majeur des sciences humaines modernes, consiste à accompagner ou même initier les évolutions des structures sociales et les ruptures qu'elles subissent. Le droit apparaît tout à la fois comme un outil d'accompagnement de l'innovation sociale mais aussi parfois comme le déclencheur de ces innovations.

Chaque branche du droit est concernée par ce mouvement d'innovations sociales et de réformes.

En droit privé, le droit des personnes largement déterminé par les évolutions des structures familiales et ses nombreuses réformes récentes innovantes en termes de modèles familiaux. En matière contractuelle, la récente réforme du droit des contrats visant à développer une nouvelle éthique de la pratique contractuelle. En droit des sociétés, le développement de la RSE tendant à repenser la notion même d'entreprise.

En droit public, les réflexions sur la démocratie participative, l'administration durable ou la « e-administration » de même que celles sur le rôle des pouvoirs publics dans la lutte contre le réchauffement climatique augurent de nouveaux modes d'action et de définition des rapports entretenus entre le citoyen et le pouvoir, l'individu et la collectivité.

Ces exemples n'épuisent pas la question car l'innovation sociale peut expliquer la plupart des évolutions du droit positif et des réformes depuis quelques années. Elle peut également enrichir l'analyse historique du droit.

Cet appel à contribution concerne les doctorants en droit et sciences politiques, régulièrement inscrits à l'ED 67, et suffisamment avancés dans leur thèse, qui souhaiteraient présenter une contribution orale (20 minutes) à la journée sur un sujet en lien direct avec le thème « *Juristes et réformes* ».

Les candidats intéressés devront adresser leur projet, **le 21 mars 2022 au plus tard**, au directeur de leur laboratoire de rattachement. Ce document comportera le titre proposé de l'intervention, un résumé d'une demi-page maximum présentant le sujet et son traitement. Il précisera par ailleurs à titre d'information, l'intitulé du sujet de thèse de la doctorante ou du doctorant et le nom de son directeur ainsi que l'année de sa première inscription.

L'édition 2022 est aussi marquée par une innovation dans la méthode avec la participation de « **mentors** » - enseignants-chercheurs relevant de l'une des unités de recherche de la FDSP - qui accompagneront les doctorants. Ils leur offriront en amont des conseils lors de la préparation de leur présentation. Ils seront également présents comme « discutants » à la journée aux côtés du doctorant ou de la doctorante, en appui à la présentation orale réalisée pour apporter un bref éclairage et enrichir les échanges.

A l'issue du processus de sélection par le comité d'organisation de la journée, les candidats retenus seront informés et ils devront alors communiquer le nom et les coordonnées du mentor.

Une publication des actes de la journée des doctorants est prévue aux Presses universitaires (PUAM).

Pour toute précision, vous pouvez utilement vous adresser à Lydie Benaroché, Fédération de recherche « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » (lydie.benaroché@univ-amu.fr) ou à Emmanuelle Pachter, ED 67 (e.pachter@univ-amu.fr).